

COMBAT OUVRIER

SUPPLEMENT AU MENSUEL

Pour la construction d'un parti ouvrier révolutionnaire
en Martinique et en Guadeloupe
Pour l'émancipation des peuples de Martinique et de Guadeloupe
Pour la reconstruction de la IV^e Internationale

BI-HEBDOMADAIRE TROTSKYSTE • PARAÎT MERCREDI & SAMEDI PRIX : 0,30 F

MERCREDI 26 FEVRIER 1975

PRIX : 0,30 F.

EDITORIAL GUADELOUPE SOUTIEN AUX PETITS PLANTEURS EN LUTTE

A la veille de la campagne sucrière de 1975, rien n'est encore réglé en ce qui concerne le prix de la tonne de canne 1974. Le pouvoir colonial et les sociétés sucrières refusent d'accorder les 100 frs que réclament les petits planteurs pour celle-ci.

Pourtant, ces 100 frs représentent à peine le remboursement des frais occasionnés aux petits planteurs pour leur culture et leur récolte. Ils ne peuvent quand même pas continuer à vendre leur canne à perte, eux qui, sont déjà perpétuellement endettés auprès des organismes de crédit comme le crédit agricole. Ils sont donc décidés pour la plupart à ne pas ouvrir la récolte 75 sans que ces 100 frs ne leur soient accordés.

Déjà, ils ont su faire valoir leur mécontentement auprès des élus de l'union de la gauche, à tel point que le comité permanent de la gauche fut contraint d'organiser un meeting aux Abymes samedi dernier, et envoya une délégation à la sous-préfecture de Pointe-à-Pitre. De leur côté, les syndicats USPC et UPG ont déjà commencé à mobiliser leurs adhérents pour exiger les 100 frs avant le démarrage de la récolte 75.

Notre tendance soutient la lutte des petits planteurs de canne.

Depuis plusieurs années, leur situation ne fait que s'aggraver, tout d'abord avec la vente de la canne à la richesse saccharine qui échappe à tout contrôle de leur part ensuite, avec la concurrence que se livrent les gros betteraviers européens et les usiniers d'outre mer au détriment de ces derniers qui, pour conserver leurs profits s'oppose systématiquement à toute augmentation du prix de la tonne de canne et surtout avec le système qui oblige les petits planteurs à livrer leur canne sans en connaître le prix à l'avance et à ne le percevoir qu'après la transformation et la vente des produits de la canne au gré des fluctuations du marché européen.

A la merci des usiniers et de l'administration coloniale, les petits planteurs voient leur misère s'accroître de jour en jour et beaucoup sont accablés de dettes ou à trouver dans de petits jobs la compensation pécuniaire, pour nourrir tant bien que mal leur famille. Cela ne peut plus durer ! C'est effectivement en bloquant la récolte 75, en lan-

suite au verso.

MARTINIQUE : GRÈVE DU BÂTIMENT MALGRÉ LE RECUL DES SYNDICATS LA VICTOIRE EST POSSIBLE

La grève du bâtiment est à son 20^{ème} jour, et les grévistes tiennent bon toujours. Mais déjà, du côté des syndicats et principalement de la CGTM, les grévistes sentent de plus en plus une tendance à lâcher prise.

C'est ainsi que le vendredi soir, lors d'une réunion paritaire avec les patrons, la direction de la CGTM, en particulier Lamon et Tanger, ont fait machine arrière en négociant de 15 h à minuit avec les patrons sur ce que les ouvriers ne voulaient pas négocier, à savoir les 7,09 f en janvier. Finalement, devant les patrons ils dirent qu'ils retourneraient devant l'assemblée générale pour savoir si les travailleurs voulaient reculer. Dès le lendemain, Dufféal essayait de faire voter par les ouvriers le retrait du paiement des jours de grève. Devant la colère qui montait, il débrancha le micro. Dans ces conditions, les patrons ont carrément refusé de venir à la réunion du samedi 22, sentant les hésitations de la direction des syndicats.

Le lundi 24, il y avait plusieurs centaines d'ouvriers à la maison des syndicats, qui entendirent les mêmes propos démobilisateurs de Lamon et de Tanger. Finalement, vers 11 h commençait une manifestation de rue, à l'issue de laquelle eut lieu une entrevue avec le préfet, qui dit en substance aux syndicats qu'il n'était pas responsable de la crise ac-

tuelle dans le bâtiment. Quoiqu'il en soit, la tactique de la CGTM est la suivante : essayer d'entraîner le plus possible de travailleurs à faire des concessions, et lorsque cela ne réussit pas, semer la confusion et empêcher que les assemblées générales ne se terminent. C'est ce qui est arrivé samedi matin, c'est ce qui est arrivé dans deux assemblées générales le samedi 24. Mais malgré toutes ces manoeuvres bureaucratiques de la CGTM, le pari est loin d'être joué en faveur de Lamon et de Tanger. Les travailleurs sont de plus en plus nombreux à dire en face qu'ils qu'ils désapprouvent les concessions faites par ces derniers. D'autre part, et c'est le 2^{ème} point, la grève se renforce : après les eaux du sud, la fabrique de jalousies Casimir Petit, la poterie des Trois Ilets sont en grève.

Les syndicats FO et CGTM des municipaux ont lancé un mot d'ordre de grève pour 48 h. Les travailleurs du bâtiment, malgré les entraves de leurs directions syndicales continuent donc d'aller de l'avant pour :

- les 7F09 tout de suite,
- le paiement des jours de grève,
- le refus de tout licenciement,
- la discussion périodique avec les patrons pour la hausse des salaires en fonction de la hausse des prix en Martinique,
- la révision de la classification.

MARTINIQUE LES OUVRIERS DE LA CARTONNERIE EN GRÈVE

Cela fait plus d'un mois que les travailleurs de la cartonnerie font grève pour une augmentation de salaire de 35%.

Malgré le peu de publicité qui a été faite autour de cette grève, les travailleurs restent décidés. C'est ainsi qu'ils ont pu faire échouer les manoeuvres des patrons pour briser la grève. Les patrons de la cartonnerie de la Martinique qui possèdent aussi celle de la Guadeloupe faisaient fabriquer leurs cartons en Guadeloupe, mais sitôt que les travailleurs guadeloupéens ont été mis au courant de ce qui se passait en Martinique, ils ont cessé de le faire. Mais aucune mesure n'a été prise par les syndicats pour renforcer la grève de ces travailleurs alors que la situation est favorable. En effet, pourquoi les dirigeants syndicaux n'unissent pas la lutte des travailleurs de la cartonnerie et celle des ouvriers du bâtiment en organisant

des manifestations communes, des assemblées générales communes ? D'autant plus qu'il y a des points communs dans les revendications de ces deux secteurs. C'est ainsi que lors de leur dernière assemblée générale, les travailleurs ont posé la revendication du paiement des jours de grève.

Les chances de succès seraient accrues si dans les jours qui viennent la lutte peut être orientée dans ce sens par les travailleurs de la cartonnerie.

CERCLE

COMBAT OUVRIER
vendredi 28 février

MUTUALITÉ POINTE-A-PITRE 19H.30

THEME :

LES PROBLEMES DE LA PAYSANNERIE

QUAND JUSTICE CACHE LES REVENDICATIONS DES OUVRIERS DU BATIMENT

Alors que les travailleurs du bâtiment sont en grève depuis deux semaines, et ont largement fait connaître leurs revendications, Justice ne soutient qu'une seule de ces revendications : le paiement des 7,09 F. Le journal du PCM ne dit pas un mot sur le paiement des jours de grève, le refus des licenciements, la révision périodique des salaires en fonction de la hausse des prix, la révision de la grille des salaires. Pourtant, ces revendications intéressent l'ensemble des travailleurs et montrent un réel progrès de la conscience des ouvriers du bâtiment. Justice qui prétend défendre les travailleurs aurait pu s'en réjouir. Loin de là, Justice cache ces revendications à l'ensemble des travailleurs. Le PCM ne veut pas effrayer les patrons et a peur d'attaquer leurs intérêts. Mais en agissant ainsi, il ne défend pas ceux des travailleurs et se trouve contraint de leur cacher la vérité.

SAINT PIERRE et MIQUELON GRÈVE ILLIMITÉE

L'on se souvient qu'à la suite de la démission du Conseil Général de St Pierre et Miquelon pour protester contre l'insuffisance de crédit votée par le gouvernement, le gouverneur de ce "territoire d'outre mer" qui n'est autre que le fameux Cluchard n'avait rien trouvé de mieux à faire que de débarquer dans l'île un détachement de gendarmes mobiles. Cela se passait le 2 février. La réaction des travailleurs ne se faisait pas attendre. Ils répondaient à la tentative de répression de Cluchard par la grève générale. Ils réclamaient le rapatriement des gendarmes mobiles et le départ de Cluchard. Le gouvernement colonialiste français se voyait contraint alors de discuter avec le conseil général. Cependant il entendait faire venir ceux-ci à Paris. Les conseillers généraux refusaient de se déplacer et demandaient que les responsables français fassent le voyage. Parallèlement une pétition circulait qui demandait le départ immédiat des forces de répression. Depuis, la situation a évolué. Les syndicats ont à nouveau décidé d'une grève illimitée à compter du 21 février. Ils s'en tiennent à leurs deux exigences initiales : rappel définitif de Cluchard et départ des autres gendarmes mobiles stationnés à St Pierre et Miquelon. En outre une délégation de conseillers généraux qui a finalement accepté de se rendre à Paris vient de refuser de participer à une discussion à laquelle devait prendre part l'ancien chef de la fraude en Guadeloupe. Les conseillers généraux n'entendent pas dialoguer avec un gouverneur dont ils réclament le départ. Les travailleurs de St Pierre et Miquelon ont raison d'agir ainsi. En décrétant la grève générale illimitée ils utilisent là, la seule arme capable de faire plier le gouvernement français. Déjà, à la suite de la première grève Paris s'était vu obliger de rapatrier la moitié du détachement de gendarmes mobiles. Il est certain que cette fois-ci il reculera si les travailleurs maintiennent leur décision de poursuivre leur grève jusqu'au rappel définitif de Cluchard. Le colonialisme ne comprend que le langage de la force. Les travailleurs de St Pierre l'ont bien compris.

GRATIAN FAIT APPEL A L'ARMÉE AUX "EAUX DU SUD"

Depuis quelques jours, il y a une rupture des conduites d'eau potable dans la région du Lamentin. Certains communes se trouvent ainsi privées d'eau. Comme les travailleurs sont en grève, la réparation n'a pu être faite. Au lieu de contacter les grévistes, le maire du Lamentin, qui est aussi président des "Eaux du Sud" a préféré faire appel directement à l'armée pour faire les réparations.

Les représentants des grévistes, mécontents sont venus se plaindre à la Maison des syndicats samedi. Gratiant se prétend représentant des travailleurs, mais n'hésite pas à passer par dessus leur tête pour faire appel à l'armée. Ce qui pourrait permettre à l'administration de profiter de ce précédent pour utiliser l'armée une fois encore pour briser la grève. Voilà une belle façon de défendre les travailleurs pour quelqu'un qui se prétend communiste.

SOUSCRIPTION POUR SOUTENIR LE JOURNAL

Les lecteurs de CO. ont désormais la possibilité de le lire deux fois par semaine. En effet, depuis un mois, nous avons entrepris en plus du mensuel, un bi-hebdomadaire de deux pages au prix de 30 centimes. Le succès rencontré par cette nouvelle formule de C.O. nous permet de penser que nos lecteurs seront nombreux à soutenir l'effort que nous accomplissons pour donner et des points de vue qui sont radicalement différents de ceux des grands journaux. Ceux dont le seul but est bien souvent de déguiser la vérité, de cacher ou déformer les faits qui portent accusation contre le système capitaliste.

Nos lecteurs auront donc à cœur de participer nombreux à cette souscription afin que C.O. s'améliore et que la parution bi-hebdomadaire réponde de plus en plus aux préoccupations grandes et petites des travailleurs, afin que le journal soit présent partout, dans toutes les librairies et les boutiques.

Directeur de Publication : M.E. ZOZOR
Commission paritaire N° 51. 728
Rondé du journal : Pointe à Pitre
Correspondance : G. Beaujour
B.P 214 P.A.P. B.P. 386 FDF

EDITORIAL (suite)

çant une véritable campagne de protestations de mobilisation, de meetings, de manifestations, dans les villes et dans toutes les campagnes que les petits paysans peuvent faire céder l'administration coloniale et les usiniers.

En France, les paysans n'hésitent pas à bloquer les routes, à envahir les sous-préfectures, à manifester massivement dans les rues, et bien souvent, ils obligent le gouvernement à leur donner satisfaction sur bien des points.

Si le pouvoir et les usiniers persistent dans leur refus de satisfaire les revendications c'est cette voie là seulement qui les fera céder.

Si les discussions en commissions de toutes sortes ne paient pas, la lutte paiera ..!

TRAVAILLEURS HAÏTIENS, TRAVAILLEURS GUADELOU- PÉENS: MÊME PATRONS, MÊME COMBAT !

Samedi dernier, sur l'habitation Beau Soleil à Baie-Mahault, des heurts éclatèrent entre travailleurs haïtiens et travailleurs guadeloupéens à propos d'un arrêt de travail qui avait été décidé par ceux-ci. Fort heureusement les choses ne se sont pas envenimées et la coupe fut arrêtée. Ces incidents risquent de se reproduire en cours de récolte, ce qui n'est pas souhaitable pour les travailleurs. En effet, de nombreux haïtiens sont présents cette année dans la région du Lamentin et de Sainte-Rose. Ils viennent en Guadeloupe pour trouver du travail, et pendant la récolte sucrière ils sont embauchés sur les habitations comme ouvriers agricoles.

Ces travailleurs doivent à l'issue d'un contrat regagner Haïti et c'est de force qu'ils sont rapatriés après les poursuites de la gendarmerie, s'ils décident de rester.

En fait, cette immigration est organisée dans le but de favoriser les capitalistes qui utilisent les travailleurs haïtiens comme main d'œuvre à bon marché et peuvent également les opposer en tant que briseurs de grève aux ouvriers agricoles guadeloupéens. Ce sont les capitalistes qui sont responsables de telles divisions au sein des travailleurs, et la seule action juste serait de gagner les travailleurs haïtiens à notre lutte contre un ennemi commun : l'exploitation capitaliste !

GUADELOUPE : LA GRÈVE DES DOCKERS SE POURSUIT

En Guadeloupe, la grève des dockers, engagée depuis le 18 février, se poursuit dans les ports de Basse-Terre et de Pointe-à-Pitre. La grève est totale depuis que les travailleurs ont décidé de riposter au détournement, par les patrons, des bateaux sur Martinique et Barbade.

Ils réclament les 13% d'augmentation correspondant à la hausse du coût de la vie. A l'heure où nous écrivons, les dockers de Pointe-à-Pitre devaient se réunir en assemblée pour décider des modalités de l'action.

La détermination est grande parmi les dockers de la Guadeloupe pour mener la lutte jusqu'à satisfaction totale. Ils continuent de faire appel à leurs camarades de Martinique pour qu'ils refusent de décharger les navires en provenance de Pointe-à-Pitre, ce que, semble-t-il, ils ont déjà commencé à faire.